



États financiers intermédiaires résumés de

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Trimestre clos le 31 mars 2024

(non audité)

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés de la situation financière
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 413 381 \$	29 825 251 \$
Montants à recevoir	5	9 303 295	9 171 217
Acomptes et charges payées d'avance		529 410	649 778
Actif compensatoire lié au plan de fermeture du projet Broken Hammer	9, 10	–	2 477 366
		34 246 086	42 123 612
Trésorerie soumise à des restrictions	9	2 873 600	3 259 845
Montants à recevoir	5	1 290 000	–
Participation dans une entreprise associée	6, 10	721 750	978 506
Actifs de prospection et d'évaluation	7	281 232 341	277 920 517
Immobilisations corporelles		6 639 253	6 886 020
		327 003 030 \$	331 168 500 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		4 381 923 \$	5 233 793 \$
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	8	774 164	1 557 539
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture	9	193 472	193 472
Partie courante des obligations locatives		12 958	9 142
Plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	9, 10	–	2 477 366
		5 362 517	9 471 312
Obligations locatives		9 996	17 205
Provision au titre du plan de fermeture	9	1 415 660	1 415 660
Passif d'impôt différé		25 533 000	24 282 000
		32 321 173	35 186 177
Capitaux propres			
Capital social	11	406 572 216	406 572 216
Bons de souscription		129 500	129 500
Surplus d'apport		13 936 348	13 614 746
Déficit		(125 885 189)	(124 263 121)
Cumul des autres éléments du résultat global		(71 018)	(71 018)
Total des capitaux propres		294 681 857	295 982 323
Engagements et éventualités	12		
Événements postérieurs à la date de clôture	6, 10 b), 11 a)		
		327 003 030 \$	331 168 500 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2024	2023
Autres charges (produits)			
Charges générales et administratives		1 071 559 \$	1 301 296 \$
Rémunération fondée sur des actions	11 a)	220 085	263 562
Dépréciation sur la participation dans une entreprise associée	6	213 692	–
Quote-part du résultat global attribuable à la participation dans une entreprise associée		43 064	28 558
Amortissement des immobilisations corporelles		8 669	11 977
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles		1 663	–
Intérêts sur les obligations locatives		315	476
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	8	(783 375)	(423 798)
Produits d'intérêts		(404 604)	(360 467)
Perte avant impôt sur le résultat		371 068	821 604
Charge d'impôt différé		1 251 000	861 000
Perte nette et résultat global de la période		1 622 068 \$	1 682 604 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base et dilué		1 016 249 538	902 363 450
Perte nette par action – de base et diluée		0,00 \$	0,00 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

États des variations des capitaux propres
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Nombre d'actions	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
Solde au 31 décembre 2022	882 514 242	390 689 896 \$	129 500	12 317 067	(113 832 757)	(71 018)	289 232 688 \$
Actions accréditives nationales émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	37 956 353	6 757 152	–	–	–	–	6 757 152
Actions accréditives québécoises émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	8 000 000	1 540 886	–	–	–	–	1 540 886
Passif au titre de la prime liée aux actions accréditives	–	(1 269 000)	–	–	–	–	(1 269 000)
Actions ordinaires émises à l'occasion d'un placement privé, déduction faite des frais d'émission d'actions	6 000 000	1 010 442	–	–	–	–	1 010 442
Rémunération fondée sur des actions	–	–	–	270 221	–	–	270 221
Unités d'actions différées attribuées	–	–	–	81 968	–	–	81 968
Perte nette	–	–	–	–	(1 682 604)	–	(1 682 604)
Solde au 31 mars 2023	934 470 595	398 729 376 \$	129 500	12 669 256	(115 515 361)	(71 018)	295 941 753 \$
Solde au 31 décembre 2023	1 016 249 538	406 572 216 \$	129 500	13 614 746	(124 263 121)	(71 018)	295 982 323 \$
Rémunération fondée sur des actions [note 11 a)]	–	–	–	256 284	–	–	256 284
Unités d'actions différées attribuées [note 11 a)]	–	–	–	65 318	–	–	65 318
Perte nette	–	–	–	–	(1 622 068)	–	(1 622 068)
Solde au 31 mars 2024	1 016 249 538	406 572 216 \$	129 500	13 936 348	(125 885 189)	(71 018)	294 681 857 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie
(en dollars canadiens)

(non audité)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Perte nette de la période	(1 622 068) \$	(1 682 604) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Charge d'impôt différé	1 251 000	861 000
Amortissement des immobilisations corporelles	8 669	11 977
Autres produits associés à la prime liée aux actions accréditives	(783 375)	(423 798)
Rémunération fondée sur des actions	220 085	263 562
Dépréciation sur la participation dans une entreprise associée	213 692	–
Quote-part (du bénéfice) de la perte attribuable à la participation dans une entreprise associée	43 064	28 558
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	1 663	–
Intérêts sur les obligations locatives	315	476
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Montants à recevoir	(132 077)	(494 794)
Acomptes et charges payées d'avance	120 368	(114 328)
Créditeurs et charges à payer	(1 399 489)	432 181
	(2 078 153)	(1 117 770)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit d'actions	–	9 641 925
Frais d'émission d'actions	–	(453 445)
Paievements de loyers	(3 708)	(4 287)
	(3 708)	9 184 193
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation	(3 562 124)	(5 134 765)
Libération de la garantie financière liée aux plans de fermeture	386 245	–
Acquisition de matériel, déduction faite du produit	(154 130)	(50 564)
Crédits d'impôt reçus	–	3 946 241
	(3 330 009)	(1 239 088)
Augmentation nette (diminution nette) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 411 870)	6 827 335
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	29 825 251	23 663 821
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	24 413 381 \$	30 491 156 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

1. Nature des activités

Wallbridge Mining Company Limited (« **Wallbridge** » ou la « **société** ») est constituée en vertu des lois de l'Ontario et exerce des activités liées à l'acquisition, à l'exploration, à la découverte et à la mise en valeur de métaux, plus particulièrement des projets aurifères. Le siège social de la société est situé au 129 Fielding Road, Lively (Ontario) Canada.

La société se concentre actuellement sur l'exploration et la mise en valeur durable de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold dans le nord de la région de l'Abitibi, au Québec. Wallbridge détient également une participation de 15,8 % dans NorthX Nickel Corp. (« **NorthX** »), anciennement Archer Exploration Corp., qui se concentre sur l'exploration et la mise en valeur de propriétés de cuivre, de nickel et de métaux du groupe du platine.

Bien que la société n'ait aucune source de revenus, la direction estime qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations et financer les dépenses et charges administratives prévues pour au moins les douze prochains mois. La société devra recueillir des fonds dans l'avenir pour financer l'avancement de l'exploration et de la mise en valeur de projets aurifères sur le terrain du corridor aurifère Fenelon Gold et pour s'acquitter de ses dépenses et charges administratives futures. Bien que la société ait réussi à mobiliser des fonds jusqu'à présent, rien ne garantit qu'un financement adéquat sera disponible dans l'avenir ou disponible à des conditions acceptables pour la société.

2. Mode de présentation

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont conformes à celles utilisées dans l'établissement des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des nouvelles prises de position comptables adoptées par la société en date du 1^{er} janvier 2024 (note 3).

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

2. Mode de présentation (suite)

b) *Jugements et estimations*

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés exige de la direction qu'elle pose certains jugements et qu'elle fasse des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables de même que sur la valeur comptable des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principaux jugements posés et estimations faites par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables et les principales sources d'incertitude relative aux estimations lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont les mêmes que ceux qui s'appliquaient aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

c) *Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation*

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société.

3. Changements de méthodes comptables, y compris la première application

IAS 1, Présentation des états financiers

L'IASB a publié une modification de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, en vue de clarifier une des exigences concernant le classement d'un passif à titre de passif non courant, notamment l'exigence selon laquelle une entité doit avoir le droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date de clôture. La modification comprend les éléments suivants :

- elle précise que le droit d'une entité de différer le règlement doit exister à la date de clôture;
- elle clarifie que les intentions ou les attentes de la direction quant à la probabilité que l'entité exerce son droit de différer le règlement n'ont pas d'incidence sur le classement;
- elle clarifie la manière dont les conditions de prêt influent sur le classement;
- elle clarifie les exigences liées au classement des passifs qu'une entité réglera ou peut régler en émettant ses propres instruments de capitaux propres.

Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers intermédiaires de la période considérée.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

4. Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont regroupés selon trois niveaux en fonction des données d'entrée importantes utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables).

Le niveau auquel l'actif ou le passif financier est classé est déterminé en fonction du niveau le plus bas des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des montants à recevoir et des créditeurs et charges à payer avoisine la juste valeur en raison de leur échéance rapprochée.

5. Montants à recevoir

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Taxe de vente harmonisée et taxe de vente du Québec	590 250 \$	617 001 \$
Crédits d'impôt du Québec	9 650 000	8 360 000
Autres débiteurs	353 045	194 216
	10 593 295	9 171 217 \$
Partie courante des montants à recevoir	(9 303 295)	(9 171 217)
	1 290 000 \$	– \$

La société a droit à des crédits d'impôt remboursables et à des crédits d'impôt pour les dépenses de prospection admissibles qui sont engagées au Québec. De la somme de 9 650 000 \$ des crédits d'impôt du Québec au 31 mars 2024, une tranche de 1 290 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2024 et une tranche de 8 360 000 \$ se rapporte aux dépenses admissibles de 2023.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

6. Participation dans une entreprise associée

NorthX	Nombre d'actions	Montant
Solde au 1 ^{er} janvier 2024	18 043 758	978 506 \$
Quote-part de la perte attribuable à la participation dans une entreprise associée	–	43 064
Perte de valeur	–	(213 692)
Solde au 31 mars 2024	18 043 758	721 750 \$

Au 31 mars 2024, Wallbridge détenait une participation de 15,8 % dans NorthX (15,9 % au 31 décembre 2023). Au 31 mars 2024, le chef de la direction et administrateur de la société était un administrateur de NorthX, conformément aux termes de la convention relative aux droits des investisseurs datée du 18 novembre 2022. La quote-part du bénéfice ou de la perte attribuable à la participation dans une entreprise associée est fondée sur les plus récentes informations financières accessibles au public et elle est ajustée pour refléter les transactions importantes conclues entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2024, le cas échéant.

La société a comptabilisé une perte de valeur au titre de son placement dans NorthX, déterminée d'après le cours de clôture de 0,04 \$ au 31 mars 2024, en raison de la baisse importante et soutenue de la juste valeur.

Après le 31 mars 2024, NorthX a procédé à un regroupement d'actions à raison de une (1) action ordinaire post-regroupement pour six (6) actions ordinaires préregroupement, ce qui a donné lieu à la détention de 3 007 293 actions ordinaires de NorthX par Wallbridge et représente une participation de 15,8 % dans NorthX.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| **WM**

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation

Les tableaux qui suivent présentent le total des dépenses de prospection et d'évaluation :

	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Dépenses	Sortie / Recouvrement	Solde au 31 mars 2024
Fenelon a)	198 726 893 \$	2 327 640	(693 000)	200 361 533 \$
Martinière b)	42 731 961	2 113 027	(554 000)	44 290 988
Grasset c)	5 752 702	82 542	(30 000)	5 805 244
Detour East d)	14 084 547	–	–	14 084 547
Hwy 810 e)	4 518 371	154	–	4 518 525
Casault f)	1 984 564	49 970	(13 000)	2 021 534
Harri g)	5 388 566	28 431	–	5 416 997
Beschefer h)	810 572	–	–	810 572
N2 Property i)	2 721 841	–	–	2 721 841
Nantel j)	140 316	–	–	140 316
Doigt k)	1 060 184	60	–	1 060 244
	277 920 517 \$	4 601 824	(1 290 000)	281 232 341 \$

	Solde au 1 ^{er} janvier 2023	Dépenses	Sortie/ Recouvrement	Solde au 31 décembre 2023
Fenelon a)	189 932 615 \$	12 916 372	(4 122 094)	198 726 893 \$
Martinière b)	37 192 476	8 346 485	(2 807 000)	42 731 961
Grasset c)	1 680 095	4 934 607	(862 000)	5 752 702
Detour East d)	14 084 547	–	–	14 084 547
Hwy 810 e)	4 429 159	89 212	–	4 518 371
Casault f)	1 606 528	1 186 036	(808 000)	1 984 564
Harri g)	5 084 733	303 833	–	5 388 566
Beschefer h)	846 560	1 512	(37 500)	810 572
N2 Property i)	2 715 790	6 051	–	2 721 841
Nantel j)	140 316	–	–	140 316
Doigt k)	1 054 222	5 962	–	1 060 184
	258 767 041 \$	27 790 070	(8 636 594)	277 920 517 \$

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

a) *Fenelon (Québec)*

Le projet Fenelon est situé dans la région administrative Nord-du-Québec à environ 75 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de la ville de Matagami, dans la province de Québec, au Canada et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Wallbridge détient une participation indivise exclusive dans Fenelon qui est assujéti à trois redevances distinctes équivalant à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 4 % sur la production future, le cas échéant, provenant de 19 claims et d'un bien loué et assujéti à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 0 % à 1 % sur la production future, le cas échéant, provenant des autres claims. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

Les dépenses de 2 327 640 \$ pour le premier trimestre de 2024 comprennent des coûts de prospection de 2 111 550 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 196 343 \$ et une charge liée aux options sur actions de 19 747 \$. Le recouvrement de 693 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024.

Les dépenses de 12 916 372 \$ pour 2023 comprennent des coûts de prospection de 12 206 728 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 685 147 \$ et une charge liée aux options sur actions de 24 497 \$. Le recouvrement de 4 122 094 \$ comprend des crédits d'impôt remboursables du Québec de 3 883 000 \$ liés aux dépenses de 2023 et des ajustements d'impôt de 239 094 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 relatifs aux coûts de prospection engagés en 2022.

À la suite d'un placement privé réalisé le 2 décembre 2019, la société a convenu de ne pas vendre ni accorder de droits à des redevances supplémentaires ni de participations additionnelles visant la propriété Fenelon ou tout claim ou propriété adjacent à la propriété Fenelon tant et aussi longtemps que Mines Agnico Eagle Limitée (« **Agnico** ») détiendra des actions représentant au moins 7,5 % des actions émises et en circulation de la société.

b) *Martinière (Québec)*

Le projet Martinière est situé à environ 30 kilomètres à l'ouest de Fenelon et fait partie du portefeuille de propriétés sur le corridor aurifère Detour-Fenelon. La société détient une participation de 100 % dans la propriété Martinière.

Les dépenses de 2 113 027 \$ pour le premier trimestre de 2024 comprennent des coûts de prospection de 1 955 223 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 141 352 \$ et une charge liée aux options sur actions de 16 452 \$. Le recouvrement de 554 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024.

Les dépenses de 8 346 485 \$ pour 2023 comprennent des coûts de prospection de 7 717 105 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 584 492 \$ et une charge liée aux options sur actions de 44 888 \$. Le recouvrement de 2 807 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2023 engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La majeure partie de la propriété Martinière est assujéti à une redevance de 2 % calculée à la sortie de la fonderie qui sera payable lorsque la production commerciale commencera.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

c) Grasset (Québec)

La société détient une participation de 100 % dans la propriété aurifère Grasset. La propriété aurifère Grasset est située immédiatement à l'est de la propriété Fenelon qui lui est adjacente et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Il n'y a pas de redevances sous-jacentes à la propriété aurifère Grasset. Les claims liés aux actifs de nickel d'une valeur comptable historique de 27 627 000 \$ ont été vendus à NorthX en novembre 2022. La valeur comptable résiduelle est liée aux claims conservés par la société.

Les dépenses de 2024 sont composées des coûts de prospection et le recouvrement de 30 000 \$ pour 2024 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2024.

Les dépenses de 4 934 607 \$ pour 2023 comprennent des coûts de prospection de 4 584 365 \$, un amortissement des immobilisations corporelles de 333 748 \$ et une charge liée aux options sur actions de 16 494 \$. Le recouvrement de 862 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de 2023.

La société a une redevance calculée à la sortie de la fonderie équivalant à 2 %, moins le montant des redevances préexistantes sur les parties grevées de la propriété Grasset acquises par NorthX. Dans certains cas, Wallbridge se verra accorder un droit de premier refus visant l'acquisition de nouvelles redevances vendues par NorthX à l'égard des claims de la propriété Grasset.

Le 18 novembre 2022, la société et NorthX ont également conclu un accord de coopération visant la prospection de la propriété Grasset (l'« **accord de prospection** »). L'accord de prospection s'applique à la propriété Grasset, mais exclut les parties comprenant la ressource minérale située sur cette propriété (le « **secteur de coopération aurifère** »). Conformément à l'accord de prospection, Wallbridge se verra accorder le droit de prospection de l'or du secteur de coopération aurifère dans certains cas. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge ou de NorthX dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation aurifère primaire, les parties formeront une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 30 % tandis que Wallbridge en possédera 70 %. Si les résultats des travaux de prospection de Wallbridge dans le secteur de coopération aurifère permettent d'établir une ressource minérale sous la forme d'une minéralisation primaire autre qu'aurifère, les parties formeront alors une coentreprise dans laquelle NorthX détiendra une participation de 70 % tandis que Wallbridge en possédera 30 %. L'objectif d'une telle coentreprise sera d'assurer la prospection, la mise en valeur et l'exploitation d'une telle ressource minérale. L'accord de prospection est d'une durée de cinq ans et est assujéti à une résiliation anticipée dans certains cas.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

d) *Detour East (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans 424 claims se trouvant sur la propriété Detour East et est l'exploitant d'une coentreprise d'exploration comprenant 18 claims situés sur la propriété Detour East (collectivement, la « **propriété Detour East** ») et fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La totalité de la propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 2 % payable à un ancien propriétaire, qui peut être rachetée en tout temps pour 1 000 000 \$ pour la première tranche de 50 % du droit à la redevance calculée à la sortie de la fonderie et 2 000 000 \$ pour le reste.

Le 23 novembre 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention d'option de Detour** ») avec Mines Agnico. Selon les modalités de la convention d'option de Detour, la société a accordé à Agnico l'option d'acquérir une participation indivise d'au plus 50 % dans Detour East en finançant les dépenses à hauteur de 7 500 000 \$ sur cinq ans, moyennant un engagement obligatoire minimal de 2 000 000 \$ pour les deux premières années (500 000 \$ avant le premier anniversaire et 1 500 000 \$ avant le deuxième anniversaire de la conclusion de la convention). Au 30 septembre 2023, Agnico respectait les engagements minimaux du premier et deuxième anniversaires de 2 000 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal final, aux termes de la convention d'option de 5 500 000 \$, au plus tard le 23 novembre 2025.

e) *Hwy 810 (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Hwy 810, qui est située à proximité de la mine d'or en production Casa Berardi, environ 70 km au sud du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

f) *Casault (Québec)*

Casault est adjacente aux propriétés aurifères Martinière et Detour East de Wallbridge et fait partie intégrante du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. Le 16 juin 2020, la société a conclu une convention d'option (la « **convention Casault** ») avec Exploration Midland inc. (« **Midland** ») qui a été modifiée le 16 mars 2021, visant l'acquisition d'une participation pouvant atteindre 65 % dans la propriété aurifère Casault et a versé un paiement initial de 100 000 \$ à la signature. Le 29 septembre 2023, la société et Midland ont modifié la convention d'option relative à la propriété Casault afin de proroger au plus tard au 30 juin 2025 l'exigence de dépenses de 2 000 000 \$ du 30 juin 2024.

Au 31 mars 2024, la société avait engagé des dépenses de 3 165 130 \$ au titre de la somme de 5 000 000 \$ nécessaire pour obtenir une participation de 50 % d'ici le 30 juin 2025, laquelle comprend des frais d'administration de 5 %. La société a effectué des paiements en trésorerie de 110 000 \$ au 30 juin 2021, de 110 000 \$ au 30 juin 2022 et de 130 000 \$ au 30 juin 2023, conformément à la convention d'option.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

f) *Casault (Québec)* (suite)

Les dépenses et les paiements en trésorerie restants permettant d'obtenir la participation indivise initiale de 50 % aux termes de la convention liée à Casault sont les suivants :

	Dépenses restantes	Paiements en trésorerie
Au plus tard le 30 juin 2024	–	150 000 \$
Au plus tard le 30 juin 2025	1 834 870 \$	–

Après avoir acquis une participation indivise initiale de 50 %, la société pourra faire porter sa participation indivise dans le terrain Casault à 65 %, par voie de dépenses supplémentaires ou de paiements en trésorerie additionnels, d'un montant de 6 000 000 \$, dans un délai de deux ans à compter de la date d'acquisition de la participation initiale de 50 %.

La propriété Casault est assujettie à une redevance de 1 % calculée à la sortie de la fonderie. Le détenteur des claims miniers a le droit de racheter la moitié de la redevance pour 1 000 000 \$ ou la totalité de la redevance pour 2 000 000 \$.

Le recouvrement de 13 000 \$ provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection engagées au cours du premier trimestre de 2024. Le recouvrement de 808 000 \$ de 2023 provient des crédits d'impôt remboursables du Québec liés aux dépenses de prospection de 2023.

g) *Harri (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Harri, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété Harri est grevée de redevances calculées à la sortie de la fonderie de 1 % à 2 %.

h) *Beschefer (Québec)*

Le 26 février 2021, la société a conclu une convention d'option avec Abitibi Metals (auparavant Goldseek Resources Inc.) permettant à cette dernière d'acquérir une participation de 100 % dans la propriété Beschefer, située dans la province de Québec, à environ 30 km au sud-ouest de Fenelon. Abitibi Metals peut exercer son option en engageant des dépenses et en émettant des actions de Abitibi Metals sur une période de quatre ans, comme suit :

	Dépenses	Actions ordinaires devant être émises
À la signature de la convention – achevé	– \$	750 000
Au plus tard le 26 février 2022 – achevé	500 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2023 – achevé	750 000	750 000
Au plus tard le 26 février 2025	1 750 000	2 033 672
	3 000 000 \$	4 283 672

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

7. Actifs de prospection et d'évaluation (suite)

h) *Beschefer (Québec) (suite)*

La société a reçu 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 187 500 \$ d'Abitibi Metals le 9 mars 2021, 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 78 750 \$ le 8 février 2022 et 750 000 actions ordinaires d'une juste valeur de 37 500 \$ le 13 février 2023. Conformément à la méthode comptable de la société, les montants liés aux actions ont été crédités aux dépenses de prospection et d'évaluation connexes. La société ne comptabilise pas les dépenses engagées par Abitibi Metals.

Au 31 mars 2024, Abitibi Metals respectait l'engagement minimal du premier anniversaire et du deuxième anniversaire de respectivement 500 000 \$ et 750 000 \$ et les dépenses excédentaires seront reportées et imputées à l'engagement minimal du quatrième anniversaire aux termes de la convention d'option.

Abitibi Metals peut accélérer ses dépenses et l'option sera effectivement exercée lorsque Goldseek aura engagé des dépenses totalisant 3 000 000 \$ et émis 4 283 672 actions ordinaires.

La propriété de Beschefer est assujettie à une redevance de 1 % et de 2 % calculée à la sortie de la fonderie sur la production commerciale future, le cas échéant.

i) *Propriété N2 (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété N2, qui est située à environ 25 kilomètres au sud de Matagami au Québec. La propriété est assujettie à une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1 % à 5 % en faveur des anciens propriétaires qui sera payable lorsque la production commerciale commencera. Une partie de ces redevances est assortie de clauses de rachat.

j) *Nantel (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Nantel, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

k) *Doigt (Québec)*

La société détient une participation de 100 % dans la propriété Doigt, qui fait partie du terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon. La propriété n'est assujettie à aucune redevance ni autre charge.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

8. Passif au titre de la prime liée aux actions accréditatives et engagement au titre des dépenses admissibles relatives aux actions accréditatives

Solde au 1 ^{er} janvier 2023	– \$
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditatives – février 2023	1 269 000
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(1 269 000)
Prime comptabilisée dans le produit des actions accréditatives – octobre 2023	2 092 700
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(535 161)
Solde au 31 décembre 2023	1 557 539 \$
Autres produits comptabilisés à mesure que les dépenses relatives aux actions accréditatives sont engagées	(783 375)
Solde au 31 mars 2024	774 164 \$

La société s'est engagée à engager des frais d'exploration au Canada (« **FEC** ») admissibles de 9 437 910 \$ d'ici le 31 décembre 2024. Elle y a renoncé en date du 31 décembre 2023 dans le cadre du financement par actions accréditatives réalisé en octobre 2023. La société a comptabilisé des primes liées aux actions accréditatives de 2 092 700 \$ dans le cadre du financement réalisé en octobre 2023.

La société a engagé des dépenses de 2 675 805 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et de 3 776 233 \$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 au titre de cet engagement. L'engagement restant est de 2 985 872 \$.

La société estime la proportion du produit attribuable à la prime liée aux actions accréditatives comme étant l'excédent du prix de souscription sur la valeur de marché des actions et comptabilise cette valeur comme un passif au titre de la prime liée aux actions accréditatives au moment de l'émission des actions.

À mesure que les dépenses admissibles sont engagées, la société comptabilise une réduction proportionnelle du passif lié aux primes accréditatives à titre d'autres produits dans les états du résultat net et du résultat global. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, une réduction de 783 375 \$ du passif lié aux actions accréditatives a été comptabilisée dans les autres produits (423 798 \$ au 31 mars 2023).

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Plan de fermeture du projet Projet Broken Hammer aux fins de la sortie	– \$	2 477 366 \$
Propriété Fenelon	1 215 660	1 215 660
Remise en état de la propriété Martinière	393 472	393 472
Provision au titre du plan de fermeture	1 609 132 \$	4 086 498 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement de la provision comptabilisée au titre du plan de fermeture :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Provision au titre du plan de fermeture à l'ouverture de la période	4 086 498 \$	4 032 330 \$
Changement d'estimation – projet Broken Hammer	–	643 805
Changement d'estimation – propriété Fenelon	–	125 800
Dépenses liées à la remise en état de la propriété Martinière	–	(82 007)
Réduction au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	–	(633 430)
Sortie du plan de fermeture du projet Broken Hammer	(2 477 366)	–
Provision au titre des plans de fermeture à la clôture de la période	1 609 132 \$	4 086 498 \$
Plan de fermeture du projet Broken Hammer aux fins de la sortie	–	(2 477 366)
Partie courante de la provision au titre du plan de fermeture – Martinière	(193 472)	(193 472)
Provision au titre du plan de fermeture, à long terme	1 415 660 \$	1 415 660 \$

Le ministère des Mines a approuvé le transfert du plan de fermeture du projet Broken Hammer à NorthX le 28 février 2024. Par suite de cette approbation, la société a décomptabilisé les obligations liées au plan de fermeture du projet Broken Hammer et l'actif compensatoire connexe au cours du trimestre clos le 31 mars 2024.

Le solde à long terme de 1 215 660 \$ au titre de Fenelon devrait être engagé dans les trois ans suivant la cessation des activités. Le calendrier des activités du plan de fermeture est incertain et pourrait commencer bien plus tard, Fenelon étant au stade de l'exploration et de l'évaluation. La direction a donc estimé la valeur comptable de l'obligation sur la base de scénarios probabilistes. Le passif lié au plan de fermeture de Fenelon Gold est fondé sur le plan de fermeture actuel, lequel pourrait devoir être modifié en fonction des activités futures menées sur la propriété.

Le solde courant de 193 472 \$ au titre de Martinière devrait être engagé en 2024 et le solde à long terme de 200 000 \$ devrait être engagé en 2025.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

9. Provision au titre des plans de fermeture (suite)

Au 31 mars 2024, la société avait des lettres de crédit renouvelables de un an, garanties par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, de 2 873 600 \$ à l'appui des plans de fermeture de Fenelon (3 259 845 \$ au 31 décembre 2023). La lettre de crédit de 361 245 \$ au titre du plan de fermeture du projet Broken Hammer a été restituée à la société par le ministère des Mines le 8 mars 2024.

10. Transactions entre parties liées

La société avait conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Gemibra Media a)	– \$	14 100 \$
Services liés aux médias sociaux, au site Web et à la production vidéo		
NorthX b)		
Autres produits liés aux ententes d'affectation et de sous-location, aux recouvrements liés à l'occupation des camps et aux autres recouvrements de coûts	(95 251)	(360 984)

- a) Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Gemibra Media a cessé d'être une partie liée de la société le 10 octobre 2023.
- b) En décembre 2023, la société a conclu une entente d'affectation visant à mettre le personnel de la société à la disposition de NorthX pour travailler sur le plan de fermeture du projet Broken Hammer, au besoin. La société facture à NorthX l'utilisation des installations d'hébergement de Wallbridge situées sur le terrain du corridor aurifère Detour-Fenelon dans la région du nord de l'Abitibi, au Québec. Au 31 mars 2024, la société avait un montant à recevoir de 529 \$ de NorthX (23 807 \$ au 31 décembre 2023). Wallbridge et NorthX sont parties à une convention relative aux droits des investisseurs et à un accord de prospection. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange établie et acceptée par les parties liées.

La société a décomptabilisé l'actif compensatoire et le passif de 2 477 366 \$ liés au plan de fermeture du projet Broken Hammer au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, au moment du transfert du plan de fermeture connexe à NorthX (note 9), conformément à l'approbation du ministère des Mines.

Après le 31 mars 2024, NorthX a procédé à un regroupement d'actions à raison de une (1) action ordinaire post-regroupement pour six (6) actions ordinaires préregroupement, ce qui a donné lieu à la détention de 3 007 293 actions ordinaires de NorthX par Wallbridge et représente une participation de 15,8 % dans NorthX.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

11. Capitaux propres

a) Régime de rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions de la société :

	31 mars 2024		31 décembre 2023	
Options sur actions	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours à l'ouverture de la période	27 744 777	0,35 \$	19 965 412	0,45 \$
Attribuées	–	–	10 108 800	0,15 \$
Ayant fait l'objet d'une renonciation	–	–	(1 230 870)	0,33 \$
Arrivées à échéance sans avoir été exercées	(1 727 865)	0,21 \$	(698 565)	0,22 \$
Exercées	–	–	(400 000)	0,08 \$
En cours à la clôture de la période	26 016 912	0,36 \$	27 744 777	0,35 \$

Au 31 mars 2024, 15 729 195 options sur actions pouvaient être exercées (10 893 577 options au 31 décembre 2023). Le prix d'exercice moyen pondéré des options pouvant être exercées s'établissait à 0,46 \$ l'action au 31 mars 2024 (0,50 \$ l'action au 31 décembre 2023). La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions en cours est de 4,67 ans (4,61 ans au 31 décembre 2023).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, une tranche de 220 085 \$ (263 562 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023) de la charge au titre des options sur actions a été comptabilisée dans la rémunération fondée sur des actions, et une tranche de 36 199 \$ (6 659 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023) a été incorporée au coût des actifs de prospection et d'évaluation.

WALLBRIDGE MINING COMPANY LIMITED

TSX| WM

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

a) Régime de rémunération fondée sur des actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des options sur actions en cours au 31 mars 2024 :

Prix d'exercice	Nombre	Exerçables	Date d'expiration
0,25 \$	624 800	624 800	12 avril 2024 ¹⁾
0,42 \$	200 000	200 000	21 juillet 2024
0,785 \$	200 000	200 000	9 décembre 2024
0,66 \$	1 597 500	1 597 500	30 janvier 2025
0,93 \$	995 000	995 000	11 mai 2025
0,77 \$	100 000	100 000	12 décembre 2025
0,64 \$	3 304 700	3 304 700	19 mars 2028
0,61 \$	280 312	186 874	15 juin 2028
0,61 \$	115 300	76 866	13 septembre 2028
0,385 \$	7 831 100	5 220 719	28 mars 2029
0,18 \$	1 113 600	371 200	22 août 2029
0,155 \$	8 554 600	2 851 536	30 mars 2030
0,08 \$	1 100 000	–	23 novembre 2030
Options en cours	26 016 912	15 729 195	

1) Arrivées à échéance sans avoir été exercées après le 31 mars 2024.

Le tableau qui suit présente un sommaire des unités d'actions différées (les « UAD ») de la société :

	31 mars 2024		31 décembre 2023	
UAD	Nombre	Montant des jetons de présence	Nombre	Montant des jetons de présence
En cours à l'ouverture de l'exercice	6 415 012		4 236 111	
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice précédent	583 197	65 318 \$	426 921	81 968 \$
Attribuées pour règlement des jetons de présence de l'exercice considéré	–	–	1 751 980	235 554 \$
En cours à la clôture de la période	6 998 209		6 415 012	

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés
(en dollars canadiens)

Trimestre clos le 31 mars 2024
(non audité)

11. Capitaux propres (suite)

b) Bons de souscription d'actions

Chaque bon de souscription donne à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire.

Au 31 mars 2024, la société détenait 500 000 bons de souscription en cours au prix d'exercice de 1,00 \$, et ils arriveront à échéance le 17 mars 2025.

Aucune opération liée aux bons de souscription n'a été réalisée au cours du trimestre clos le 31 mars 2024 ni au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

12. Engagements et éventualités

- a) La société a comptabilisé des coûts estimatifs de 205 000 \$ au titre des travaux de remise en état relativement au matériel endommagé à son usine de traitement des eaux, qui a causé un déversement mineur dans l'environnement en septembre 2023. Ces coûts ont été comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- b) La société s'est engagée à verser au plus 1 500 000 \$ pour améliorer et mettre à niveau la route facilitant l'accès à la faille géologique Sunday Lake située près de Matagami, au Québec. Le coût total du projet d'amélioration et de mise à niveau de la route est estimé à 6 500 000 \$; le gouvernement du Québec paiera le reste de la facture. Le premier paiement de 54 698 \$ a été versé en 2022, le deuxième paiement de 1 071 838 \$ a été versé en 2024, et l'engagement résiduel de la société devrait être versé en 2024. La partie des coûts revenant à la société au titre du projet d'amélioration et de mise à niveau de la route est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés à l'état du résultat net et du résultat global.
- c) L'obligation d'engagement de dépenses liées aux actions accréditives de la société était de 2 985 872 \$ (note 8) et les dépenses doivent être engagées d'ici le 31 décembre 2024.